



# INVITATION

JEUDI

**29 JUIN 2017**

**18h30 - 20h00**



**COLLOQUE  
INNOVATION**



**IMMEUBLE  
NEWTIME**

40-52 Boulevard du Parc,  
Neuilly-sur-Seine



**COCKTAIL  
D'INNOVATION**  
dès 20h00

# L'INNOVATION

## quelles réalités, quelles perspectives ?

### CONTACT SERVICE ÉVÉNEMENTS

Décision & Stratégie Santé – 1, rue Augustine-Variot, 92245 Malakoff Cedex

Tél. : 01 73 28 16 14 – Fax : 01 73 28 16 11 – E-mail : [anne.lafond@decision-sante.com](mailto:anne.lafond@decision-sante.com)

# L'INNOVATION

## quelles réalités, quelles perspectives ?

Au cours de cette réunion, nous aborderons les valeurs transmises par l'innovation dans différents domaines : le traitement avancé des plaies, la médecine du sport, la traumatologie, la reconstruction orthopédique. Vous challengerez des experts institutionnels, économiques et des confrères professionnels de santé sur l'impact de ces innovations sur les pratiques en abordant différents aspects : le numérique, les programmes RRAC...

### 18h30 : Introduction

Grand témoin : Marc Paris\*, UNAASS

### 18h35 : La valeur de l'innovation

#### Pitch 1 : Traitement avancé des plaies

Infirmière, La Croix Saint-Simon, HAD, Paris

#### Pitch 2 : Médecine du sport

Dr Patrick Djian, chirurgie orthopédique et traumatologie, clinique Nollet, Paris

#### Pitch 3 : Traumatologie

Pr Marc-Antoine Rousseau, chirurgie orthopédique et traumatologie, Hôpitaux Bichat-Beaujon, AP-HP, Paris

#### Pitch 4 : Reconstruction orthopédique

Pr Moussa Hamadouche, chirurgie orthopédique et traumatologie, Hôpital Cochin, AP-HP, Paris

### 19h00 : Table ronde : Impact de l'innovation technologique sur les usages dans les parcours de soins

- Fabrice Hardouin, directeur général, clinique Saint-Charles, Lyon
- Pr Pascal Alfonsi, anesthésiste-réanimateur, Hôpital Saint-Joseph, Paris
- Dr Annie Fouard, responsable du département de l'hospitalisation, Direction de l'Offre de Soins, CNAMTS
- Agnès Verdier-Molinié, directeur, Fondation iFRAP

### 20h00 : Cocktail d'initiateur

#### ANIMATION : Christine Colmont

\* Sous réserve de confirmation.

Conformément à l'article L. 4113-6 du Code de la Santé Publique, Smith & Nephew a transmis pour avis au Conseil de l'Ordre compétent la présente invitation qui vaut convention.

En application des dispositions de l'article L1453-1 du Code de la Santé Publique, issues de la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011, Smith & Nephew SAS est tenue de rendre publics l'existence de la présente convention, ainsi que tous les avantages en nature ou en espèce qui vous sont procurés dans le cadre de l'exécution de la présente convention, ce dont vous reconnaissez avoir pris acte et accepté.

Conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès aux informations, ainsi que d'un droit de rectification de ces informations qui seront publiées dans le cadre de l'obligation de transparence mise en œuvre par cette loi. Ce dernier droit vous permet de demander à Smith & Nephew SAS de corriger des informations déjà publiées dans le cas où elles seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou incorrectes, conformément à l'article 40 de cette même loi.

Cependant, conformément à l'article 38 alinéa 3 de cette même loi du 6 janvier 1978, vous ne bénéficiez pas d'un droit d'opposition, c'est-à-dire que vous ne pouvez refuser que des données personnelles fassent l'objet d'un traitement, tel que la conservation ou la publication sur un site internet, ce dernier répondant à une obligation légale.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au décret n° 2005-1309 du 20 octobre 2005, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit par email à l'adresse suivante : Contact.FSA@smith-nephew.com.

Droit d'accès et de rectification des données vous concernant : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.

Le défaut de réponse est sans conséquence. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification ainsi que le droit d'opposition peuvent être exercés par courrier auprès de Smith & Nephew SAS par courriel adressé à sylviane.fortin@smith-nephew.com.

### POUR VOUS INSCRIRE :

Envoyez le coupon par fax au 01 73 28 16 11 ou par e-mail à [anne.lafond@decision-sante.com](mailto:anne.lafond@decision-sante.com) ou encore par courrier à Décision & Stratégie Santé, 1, rue Augustine-Variot, 92245 Malakoff Cedex

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Anne LAFOND – 01 73 28 16 14

LE QUOTIDIEN  
DU MEDECIN  
[www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr)

DÉCISION  
STRATÉGIE

Avec le partenariat  
institutionnel de

 smith&nephew

Places limitées, retournez-nous ce bulletin d'inscription au plus tard avant le 26 juin 2017

Titre

Nom

Prénom

Établissement/Institut/Association

Fonction

Spécialité

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

E-mail *Nécessaire à la confirmation*